

1^{re} Assemblée Générale 4 décembre 2004

Présents : *Madeleine Lacau, Jean-Luc Palacio, Annie Rigal, Anna Lacoste, Michèle Rous, Jean-Pierre Berges, Michèle Caillabet, Joseph Moulia, ML Lavielle, Xavier Larrensou, Maryse Darsonville, Jean-Claude Teisseire, René Darrou, Francis Casaux, Michel Cauhapé, Marthe Clot, Gilberte Casahoursat.* La presse était présente : *Odile Isern (La République des Pyrénées), Martine Lacout-Loustalet (Sud-Ouest).*

L'Assemblée Générale est ouverte par Maryse Darsonville. Elle remercie toutes les personnes présentes, et signale que d'autres n'ont pu venir, ayant des engagements par ailleurs.

Cette Assemblée Générale débute sous de bons auspices, puisque nous avons déjà reçu des adhésions par courrier. Le bulletin a reçu un bon accueil et l'objet de notre association répond à une attente.

Pourquoi cette association ?

Maryse Darsonville expose les éléments qui ont conduit les membres fondateurs à créer cette nouvelle association. Il y avait, au départ, l'envie de faire « quelque chose » pour participer à l'animation estivale de la vallée d'Aspe en sortant des sentiers battus par d'autres, bien plus qualifiés dans leurs domaines (peinture, sport, etc.).

L'histoire est l'apanage de travaux universitaires, mais peu disponibles. Or, notre expérience nous a appris que de vieilles photos, de vieux papiers, de vieux documents peuvent tout à fait servir à la création d'une mémoire de la vallée d'Aspe. Et qu'il fallait donc « *rassembler, étudier, exploiter et rendre accessible, par tous les moyens possibles, l'ensemble des éléments historiques permettant de constituer les archives d'une mémoire collective de la vallée d'Aspe* » (art. 2 des statuts).

Les premières rencontres ont eu lieu entre les membres fondateurs : Dany Barraud, Anne Berdoy, Michèle Caillabet, Paul Eberhard, Madeleine Lacau, Jean-Luc Palacio et Maryse Darsonville. Nous avons eu le souci de mettre en place une nouvelle association qui ne ferait pas ce que font déjà d'autres associations. Nous avons donc été amenés à prendre contact avec l'*Académie des vallées* (M. Mastias), l'*Écomusée de la vallée d'Aspe* (M. Darrou) et l'*Association pour la Sauvegarde du Patrimoine d'Aydius* (Mme Gaubil) pour leur présenter notre projet.

Nous souhaitons travailler avec elles chaque fois que l'occasion se présentera ! Il n'y a – et il ne doit y avoir – aucun esprit de concurrence entre nous tous. Il faut, en se rencontrant, éviter les doublons et favoriser les coopérations.

Qu'est-ce qu'une archive ?

Anne Berdoy intervient alors pour expliquer ce qu'on appelle archives. En fait, tout est bon à prendre, il ne faut pas trier ! Photos, factures, vieux papiers, actes notariés, etc., tout peut servir à la mémoire collective.

Anne fait circuler des photocopies des photos que Paul Eberhard nous avait confié : la communauté protestante d'Osse, une vue d'Osse-en-Aspe, au début du XX^e siècle. Ces photos ont été numérisées, ce qui permet ensuite l'agrandissement des détails. Chaque photo est un témoignage des paysages d'antan (ou récents), des vêtements ; elle peut servir à la mémoire collective de la vallée d'Aspe.

De même, dans un des fonds qui nous a déjà été confié, on trouve des factures d'artisans ou de commerces de la vallée. En soi, chaque facture n'a que peu d'intérêt ; mais nombreuses, elles constituent un excellent témoignage de l'activité économique de la vallée.

Même isolé, un document a son importance. Parce qu'au fur et à mesure du collectage, ce document pourra être rattaché à un autre et devenir ainsi une pièce de l'immense puzzle que nous espérons pouvoir constituer au fil des temps.

Les fonds déjà recueillis

Des membres fondateurs ont déjà apportés à l'association des archives. Il faut maintenant élargir le cercle...

IMPORTANT : on peut avoir des archives sans être adhérent de Mémoire d'Aspe ; on peut être adhérent de Mémoire d'Aspe sans avoir d'archives.

Nous espérons que, rapidement, nous pourrions avoir au moins une personne référent dans chaque village de la vallée. Suggestion au cours de la conversation : essayer de sensibiliser les maires, parce qu'ils sont, en général, les mieux informés quant aux travaux en cours, au changement de propriétaires, etc.

Chaque fonds qui nous est confié fait l'objet du traitement suivant : photocopie (couleur, dans la plupart des cas), inventaire sommaire. Nous remettons à chaque donateur les originaux qu'il nous a confiés ainsi qu'une copie de l'inventaire. Nous demandons au donateur de s'engager à nous autoriser à utiliser le fonds pour toutes les actions (à but non lucratif) que nous pourrions organiser.

Lorsque nous serons équipés, nous procéderons à la numérisation des photocopies rassemblées.

Les actions à venir

Dany Barraud nous expose les actions auxquelles les membres fondateurs ont pensé. La liste n'est pas figée, et toutes les idées sont les bienvenues.

L'édition du 1^{er} bulletin avait pour objet, outre la présentation de Mémoire d'Aspe, de montrer que tous les types de documents peuvent servir à la création de la mémoire collective de la vallée d'Aspe. Nous espérons pouvoir tenir un rythme de trois numéros par an, numéro qui seront plus étoffés. L'appel est d'ailleurs lancé aux plumes.

Parmi les autres actions envisagées dans la perspective de diffusion de cette mémoire collective, nous espérons pouvoir :

- organiser deux conférences (printemps, automne) ;
- organiser une exposition durant l'été, sur le commerce probablement, puisque nous avons pas mal de documents à ce sujet.

Il est probable que nous allons ouvrir un site Internet assez rapidement. C'est un outil qui nous permettra de :

- mettre à disposition tout ce que nous aurons pu numériser, au moins les inventaires des fonds que nous aurons dressés ;
- favoriser les échanges avec tous les Aspois qui se sont « exilés » hors de la vallée (et pas seulement en France !).

Cette démarche s'inscrit, si possible, dans une dynamique régionale, avec la banque du Savoir Numérique Aquitain (BNSA). Cela nous permettra, sans doute, de bénéficier de subventions.

Nous devons, à terme, réfléchir à une solution de stockage et d'accès public aux documents recueillis. Si l'association, pour une raison ou une autre, devait être dissoute, les archives seraient confiées à une structure ayant le même objet (Archives Départementales, ou autre association locale).

Élection du Conseil d'Administration

Au cours de cette 1^{re} Assemblée Générale, nous devons, d'après les statuts, procéder à l'élection du 1^{er} Conseil d'Administration. Les statuts prévoient que quatre de ses membres feront partie des fondateurs, et trois parmi les autres membres.

Jean-Luc, ayant exprimé le souhait de ne pas prendre de fonction dans le nouveau bureau, accepte de rester membre du CA. Sont élus membres du CA :

- Anne Berdoy (fondateur), secrétaire
- Michèle Caillabet (fondateur)
- Maryse Darsonville (fondateur), présidente
- Madeleine Lacau (fondateur), trésorière
- Xavier Larrensou
- Jean-Luc Palacio (fondateur)
- Michèle Rous

La Présidente, Maryse Darsonville, invite les participants à la 1^{re} Assemblée Générale de Mémoire d'Aspe à partager le pot de l'amitié.